



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Association Syndicale du Canal de Manosque – Z.A. La Carrière – 33 Rue des Entreprises – 04130 VOLX - Tél : 04.92.74.39.34 / Fax : 04.92.73.21.30 / info@canaldemanosque.com
SIRET : 290 402 270 00026.

2. Procédure de passation

La consultation est passée par Procédure adaptée simple en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique.

3. Objet du marché et caractéristiques principales

Mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de sécurisation du canal maître sur la commune de Sainte-Tulle, secteur Costebelle.

4. Lieu d'exécution

Lieux d'exécution : Sainte-Tulle (département des Alpes de Haute Provence).

5. Délai d'exécution des prestations

La durée du marché est fixée à 31 mois. Ce délai pourra être réduit à 19 mois en cas d'une seule phase hivernale de travaux. A titre indicatif, il est prévu de réaliser les travaux au cours du seul chômage hivernal 2020/2021 ou des deux chômages hivernaux 2020/2021 et 2021/2022.

6. Visite préalable sur site

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite sur site avant remise de leur offre.

7. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation www.klekoon.com, sur le lien de téléchargement suivant :
<https://www.klekoon.com/detail-consultation/78789/1>

8. Date limite de réception des offres

Vendredi 06/12/2019 à 12h00.

9. Remise des offres

Les offres seront déposées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation www.klekoon.com

10. Délai de validité des offres

120 (cent vingt) jours.

11. Date d'envoi à la publication

Lundi 04/11/2019.